

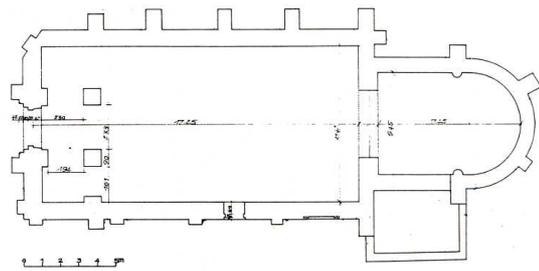
## SAINT-PIERRE-LES-BOIS

*Cher, canton du Châtelet, arrond. de Saint-Amand-Montrond,  
299 hab.*

I.S.M.H. 1926



Saint-Pierre-Les-Bois (Cher),  
église Saint-Pierre, église vue  
du sud-est (cl. M.-H. Merceron,  
ABF, 1994).



Saint-Pierre-Les-Bois (Cher),  
église Saint-Pierre, plan établi  
par M.-H. Merceron, ABF.

**L'**église paroissiale Saint-Pierre, dont la cure était autrefois à la collation de l'abbé de Déols, est une petite église romane rurale de 25 m de long édifée sur un plan simple comprenant une abside semi-circulaire précédée d'une travée droite de chœur et d'une nef. L'abside est éclairée par trois baies en plein cintre ébrasées vers l'intérieur. Deux bandeaux continus, l'un à la base des ouvertures, l'autre soulignant la naissance de la voûte en cul-de-four de l'abside, encadrent les baies. Le chœur est séparé de l'abside par un arc à double rouleau porté de part et d'autre par une demi-colonne engagée couronnée d'un chapiteau et d'un tailloir romans. Une arcature aveugle composée de quatre arcades reposant sur des pilastres orne le niveau inférieur du chœur. Une grande baie en plein cintre largement ébrasée vers l'intérieur éclairait cette partie de l'église avant la construction de la sacristie contre le mur nord

du chœur. Celui-ci est couvert d'un berceau en plein cintre. L'étré-  
tesse de l'arc par lequel la nef ouvre sur le chœur trahit une  
volonté de nette séparation des espaces. La nef, plus large que le  
chœur, est aussi plus élevée. Elle est éclairée par huit fenêtres en  
plein cintre percées en partie haute, dont deux dans le mur ouest  
au-dessus de l'arc d'entrée du chœur. La nef est couverte d'une  
voûte lambrissée en berceau brisé, pénétrée par les entrails et poin-  
çons des fermes principales, soigneusement ouvragés. La ferme  
orientale, plaquée contre le mur séparant la nef du chœur, présente  
des dispositions archaïques qui trahissent sinon son ancienneté, du  
moins des problèmes de stabilité : le poinçon et l'entrait principaux  
sont renforcés par deux poinçons de part et d'autre, dont deux por-  
tent un entrait secondaire. L'extérieur de l'église présente la même  
homogénéité stylistique que l'intérieur. L'étagement des volumes  
contribue à l'impression de légèreté qui se dégage de l'édifice. L'ab-  
side, le chœur et la nef sont épaulés de contreforts. On constate  
cependant que leur implantation sur les murs sud et nord de la nef  
n'est pas régulière. Les murs extérieurs de l'édifice sont couronnés  
par une corniche chanfreinée portée par des modillons à motifs géo-  
métriques ou végétaux stylisés. Le clocher, implanté sur la première  
travée de nef, a été reconstruit en 1889. Sa silhouette domine la  
façade occidentale, dont la rose semble être contemporaine du  
clocher. Le portail occidental, encadré par deux contreforts, s'inscrit  
sous une double voussure dont les claveaux sont ornés de bâtons  
entrecroisés. Le tympan est orné d'un personnage bénissant. L'angle  
nord-ouest de l'édifice est coupé : un pan de mur, épaulé par un  
contrefort, est placé à 45°. L'église possède un beau retable en bois  
doré du XVII<sup>e</sup> s., classé Monument historique. La Sauvegarde de  
l'Art Français a accordé en 1994 une aide de 35 000 F pour la  
réfection de la couverture de l'église.

J.-P. F.